Document généré le 12 juil. 2025 15:24

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

Autrefois du *Devoir*

Fais ce que peux. En guise de mémoires, de Gérard Filion, Montréal, Boréal, 1989, 381 p., 24,95$

Willie Chevalier

Numéro 54, été 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/39109ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)
1923-239X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Chevalier, W. (1989). Autrefois du *Devoir* / *Fais ce que peux*. En guise de mémoires, de Gérard Filion, Montréal, Boréal, 1989, 381 p., 24,95$. *Lettres québécoises*, (54), 42–45.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Autrefois du *Devoir*

Fais ce que peux. En guise de mémoires, de Gérard Filion, Montréal, Boréal, 1989, 381 p., 24,95$.

De 1947 à 1963, Gérard Filion fut directeur du quotidien montréalais *Le Devoir* après avoir été secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs (aujourd'hui Union des producteurs agricoles) durant une décennie et avant d'accéder à la présidence de Marine Industrie tout en siégeant au conseil d'administration de diverses sociétés.

Dans *Fais ce que peux,* sous-titré «en guise de mémoires», il raconte le déroulement de son existence jusqu'à sa retraite. Quant au cheminement de sa pensée, il semble bien que, tôt bardé de certitudes, ses principes n'aient guère varié alors qu'avec les années ses jugements devenaient plus indulgents. Pour des raisons évidentes, la plupart des lecteurs s'intéresseront surtout en Filion à l'ancien directeur du *Devoir* dont il sut rétablir l'influence par un franc-parler appuyé sur un gros bon sens et par sa collaboration avec son rédacteur en chef, André Laurendeau, aussi nuancé, subtil et occasionnellement coupeur de cheveux en quatre que Filion était rond, direct, pratique. C'était plaisir de comparer, parfois le même jour, l'expression des mêmes opinions par ces deux journalistes aux styles aussi contrastés.

Un membre de phrase illustre ce qui les différenciait. Parlant de son enfance en milieu agricole à l'Isle-Verte, Filion écrit : «C'est parmi ces gens que j'ai appris le sens et le prix de la vie, l'utilité plus que la poésie de la nature, la rigueur du travail, la valeur du temps, l'art de la patience. Quand j'en sortirai, je serai presque devenu un homme. Je m'adapterai, mais je ne changerai plus». Vous avez bien lu? «L'utilité plus que la poésie de la nature». Laurendeau se serait délecté de sa poésie plus qu'il n'en aurait apprécié l'utilité. Et l'on sait maintenant que s'il n'a pas beaucoup changé extérieurement, il fut plusieurs fois déchiré par des doutes.

On ne saurait accuser Filion de jactance à cause des propos que l'on vient de citer. Son enfance heureuse, évoquée avec une vivacité telle qu'elle peut faire l'envie de citadins qui ne furent pourtant pas infortunés, sa jeunesse studieuse, à la fois sérieuse et enjouée, et la suite de sa vie, font croire qu'il a mérité toutes ses chances, tous ses bonheurs, et, cela, précisément pour son esprit de rigueur au travail et son sens de la valeur du temps. Quant à son art de la patience, il faudrait interroger ses proches...

Après son cours classique au séminaire de Rimouski, Filion étonne ses parents et le Tout-l'Isle-Verte en s'inscrivant à l'École des hautes études commerciales de Montréal. Ce qui nous vaut une trentaine de pages denses, où revivent les années 1930 dans le milieu étudiant de la grande ville, la misère des victimes de la crise économique dans toutes les classes de la société, le grouillement artistique, les conflits politiques, les mouvements de jeunesse, le visage anglais d'une société très majoritairement francophone, de nobles personnalités comme Olivar Asselin, dont le fils Pierre était le condisciple et l'ami de Filion, etc.

En mai 1935, alors qu'il est très difficile de trouver un premier emploi, par un concours de circonstances qu'on peut juger providentiel, notre mémorialiste passe au service de l'Union catholique des cultivateurs dont il deviendra bientôt secrétaire général et directeur (et longtemps rédacteur unique) de l'hebdomadaire du groupement, *La Terre de chez nous,* de sorte qu'au contraire de ses successeurs, il sera à l'abri du reproche de n'être pas journaliste quand il deviendra directeur du *Devoir* en 1947.

Les années de guerre se passent pendant le séjour de Filion à l'U.C.C. Années d'agitation intérieure, comme dans beaucoup de pays, indépendamment de l'action (ou de l'inaction) militaire. À cet égard, le chapitre 6, «Veaux, vaches, couvées», est une contribution très utile, du point de vue nationaliste, à l'histoire du Québec (et donc du Canada) de 1939 à 1945.

Le chapitre suivant, «Fais ce que dois», parle avec trop de discrétion et avec trop peu de détails, du grenouillage auquel l'arrivée de Filion au *Devoir* allait mettre fin. Mais sa seule mention de «plusieurs bons journalistes [qui] sont partis» alors du journal et, par la suite, de ce monde, assombrit pour un confrère survivant une splendide journée de printemps ensoleillée. Je songe à Roger Duhamel, aux talents si variés, à la prodigieuse culture littéraire, et qui paya cher sa fidélité à son nationalisme; à Alfred Ayotte, particulièrement féru d'histoire du Québec mais aussi d'une grande curiosité universelle; à Alexis Gagnon, le moins autoritaire des hommes, à qui l'on n'aurait pas dû confier la direction par intérim du *Devoir* (et qui sûrement ne l'avait pas réclamée) mais qui pouvait parler avec alacrité et compétence des grands auteurs classiques et qui, à l'instar d'ailleurs de la plupart des journalistes de sa génération, était l'obligeance même pour les nouveaux venus dans sa profession.

Mais revenons à Filion. «Dans le public, écrit-il, la constitution du *Devoir* est quelque chose de mystérieux; elle donne lieu aux interprétations les plus fantaisistes. En fait, c'est une affaire assez simple.» Voyons donc cette affaire simple : «L'Imprimerie populaire est une compagnie par actions à charte fédérale constituée en 1913. À l'origine, et jusqu'à mon entrée dans la maison, le capital autorisé était de 5000 actions d'une valeur nominale de 100$. Au départ, la moitié des actions plus une avaient été émises au nom de Henri Bourassa, soit 2501 actions. Pour éviter qu'elles ne tombent dans sa succession après son décès, Bourassa constitua par acte notarié, le 31 décembre 1928, une fiducie de trois membres, habilitée à représenter ce bloc d'actions à toute assemblée générale ou spéciale de la compagnie. Une

deuxième fiducie de trois membres, généralement les mêmes personnes que pour la première, représente un autre bloc d'actions, moins important que le premier; ces actions furent émises, semble-t-il, en contrepartie de créances obligatoires [*sic*] qui auraient été effacées à une certaine époque. La première fiducie détient donc un pouvoir absolu sur l'élection des administrateurs de la compagnie. Chaque fiducie agit par l'intermédiaire du premier fiduciaire; en cas d'incapacité d'agir du premier, c'est le deuxième qui le remplace et éventuellement le troisième.

«Les fiduciaires interviennent également pour la nomination du directeur du *Devoir*. Dans ce cas, ce sont les trois fiduciaires de la première fiducie et les administrateurs, sept ou neuf selon l'époque, qui, par vote majoritaire, choisissent la personne appelée à exercer le pouvoir. Une fois que le directeur est entré en fonction, il se substitue à l'autorité des fiduciaires; c'est lui qui vote au nom des deux fiducies, c'est lui qui a le pouvoir de nommer ou de démettre les administrateurs de la compagnie, comme tout actionnaire majoritaire dans n'importe quelle société par actions. C'est pourquoi on a raison d'affirmer que le directeur du *Devoir* détient une autorité absolue sur l'institution, tant par l'orientation idéologique du journal que pour la gestion quotidienne des affaires.» Les membres du personnel actuel de la rédaction du *Devoir* sont-ils au courant de cette dernière convention?

Nous en sommes toujours au septième chapitre, «Fais ce que dois». Pour les lecteurs des générations nouvelles, il contient de précieux renseignements sur les débuts de la carrière municipale de Jean Drapeau, la grève d'Asbestos, les relations de Duplessis avec les syndicats et l'opposition du *Devoir* au célèbre Trifluvien, les relations entre Filion et Laurendeau, les avatars de Georges-Émile Lapalme, cette victime de son caractère, un curieux voyage derrière le rideau de fer, une certaine «affaire du gaz naturel», l'entrée de Claude Ryan au *Devoir* en juin 1962 à titre d'éditorialiste.

Non moins intéressant que les autres, le chapitre suivant relate dans quelles circonstances Filion s'est mué en homme d'affaires, à quoi, d'ailleurs, ses études aux H.É.C. et ses acrobaties à l'administration du *Devoir* l'avaient préparé.

«Les pieds dans les plats... pédagogiques», tel est le titre du neuvième chapitre qui traite de la fatidique commission Parent (commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec), formée de Mgr Alphonse-Marie Parent,

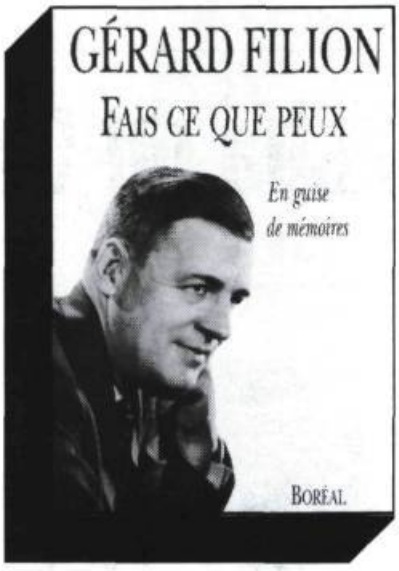

prélat domestique, président, Gérard Filion, vice-président, Jeanne Lapointe, Paul Larocque, John McIlhone, David Munroe, Guy Rocher, sœur Marie de Rome et Arthur Tremblay, commissaire adjoint. Tout ce chapitre est à lire, particulièrement par les personnes qui s'intéressent à l'éducation et qui chaque jour déplorent avec amertume des conséquences du *Rapport Parent*. Pour de bonnes raisons, Filion se dit «apte à porter quelques jugements de valeur sur les réformes formulées dans les quatre derniers tomes du rapport». Et de préciser : «Pas pour m'en dissocier certes; les ayant signées, j'en assume l'entière responsabilité. Mais je ne me sens pas émotivement lié par des recommandations que je n'ai pas contribué à élaborer». Sur ce, il redevient, pages 135 à 145, le polémiste virulent, fondant ses invectives sur des faits et des raisonnements, que l'on admira plus d'une fois à la lecture du *Devoir*.

Le reste du livre est consacré à l'expérience de l'auteur en politique municipale, à ses diverses présidences et vice-présidences, à des offres flatteuses et alléchantes qu'il déclina, etc. Aux dernières pages, Filion, dont la bonne humeur naturelle ne dédaigne pas le paradoxe, pose en principe que l'on n'avance pas mais que l'on recule vers l'avenir. «Le passé n'est pas derrière mais devant soi, car on le voit et on le connaît. L'avenir, cet inconnu, est derrière soi, parce qu'on ne le voit pas. Voilà pourquoi je dis que nous reculons vers l'avenir.» Bon! Au lieu de discuter, lisons les quelques pages qui précèdent le mot final. Il s'agit de considérations empreintes de sagesse et de sérénité et du rappel honnête d'une mésaventure de l'auteur, mésaventure qui n'est pas tout à fait à l'honneur de la GRC et des journaux canadiens.

On chercherait en vain des poux à Filion en lisant *Fais ce que peux*. Je n'y ai trouvé qu'une petite incorrection : *en* campagne pour *à la* campagne, et qu'une contradiction, causée par la mansuétude, compagne de l'âge. On lit en page 250 : «Dans cette décennie de la grande noirceur» (les années 1950, sous Duplessis, bien entendu). En revanche, pages 181 et suivante : «Comme on ne prête qu'aux riches, il est devenu de bon ton de désigner les années Duplessis sous l'appellation d'époque de la grande noirceur, de régime dictatorial. Les gens qui emploient ces métaphores ont bien peu connu Duplessis ou bien n'ont pas eu le courage de le combattre. S'il avait été un dictateur, nous aurions été plusieurs à goûter à la prison ou à l'exil. Il était autoritaire, certes, d'humeur capricieuse, habile à tourner à son avantage les faiblesses des hommes qui le servaient ou qui le combattaient». Filion énumère des griefs contre Duplessis et ajoute : «Après trente ans, avec la sérénité que donnent l'âge et le recul du temps, j'ai encore du mal à porter un jugement serein sur l'homme et son époque.» Par contre, il est infiniment probable qu'avant le début du prochain millénaire, quelque historien ou politologue démontrera que dix ans après la mort de Duplessis, un politicien d'origine québécoise, fondant sa fortune politique sur la demi-légende de son combat contre le Trifluvien, se hissa au faîte du pouvoir fédéral et, durant trois lustres, fit à l'échelle du Canada tout ce qu'on avait pu objectivement et raisonnablement reprocher à Duplessis, et davantage.

Filion affirme qu'il n'a jamais sollicité aucun des postes qu'il a occupés. Il faut l'en croire. Il faut croire aussi que le Parti libéral du Québec prise beaucoup l'indépendance journalistique et tient à la récompenser. N'a-t-il pas fait de Pierre Laporte un ministre, de Claude Ryan son chef puis un ministre, de Jean-Louis Roy un délégué général du Québec à Paris? Cela devrait rassurer Benoît Lauzière quand on conteste son autorité ou que le hante la dette de son journal envers Québecor. Mais trêve de malice. Qu'on lise et que l'on répande *Fais ce que peux*. C'est l'œuvre d'un homme foncièrement sain et qui l'est resté, pas du tout mécontent de lui-même et avec raison, d'un homme qui a bien servi le Québec et le journalisme et dont l'action fut à bien des égards exemplaire. C'est un livre tonique, comme on disait autrefois. □

Willie Chevalier